

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 132 | 26 décembre 2022-1 janvier 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 38 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

27 décembre : Gülten Sayın, la mère de Yusuf Kerim Sayın, 6 ans, qui souffre d'un type de cancer des os, aurait été arrêtée le 16 décembre pour purger une peine de prison pour liens avec le mouvement Gülen.

28 décembre : Une cour d'appel a confirmé la condamnation à perpétuité d'Osman Kavala, un dirigeant de la société civile accusé d'avoir tenté de renverser le gouvernement en finançant des manifestations de rue en 2013. Les autorités turques ont ignoré une décision de la Cour européenne des droits de l'homme ordonnant la libération de Kavala.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de

disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

26 décembre : Des reportages dans les médias ont révélé qu'un homme du nom de Savaş Çelik a été maintenu en détention non officielle pendant 3 mois après avoir été remis aux autorités turques au Liban et remis à la Turquie. Çelik aurait été interrogé sous de lourdes tortures physiques pendant cette période.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

26 décembre : Les gendarmes d'Izmir sont intervenus dans plusieurs manifestations ouvrières déclenchées par le licenciement d'un mineur, arrêtant 22 personnes.

26 décembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée devant le consulat français pour protester contre une attaque armée contre une association kurde à Paris, détenant brièvement 14 personnes.

29 décembre : Les autorités de Van ont infligé des amendes à au moins 25 personnes pour avoir participé à une marche pour les droits des femmes en novembre 2022.

29 décembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 12 étudiants universitaires qui ont été jugés pour avoir protesté contre un recteur nommé par le gouvernement et pour avoir porté des drapeaux arc-en-ciel.

30 décembre : Le bureau du gouverneur de Mardin a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

30 décembre : Le bureau du gouverneur de Siirt a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

27 décembre : Un tribunal de Hatay décide de bloquer l'accès au compte Twitter de l'agence de presse Etkin (ETHA).

28 décembre : Un tribunal de Van a prononcé des peines de prison avec sursis de 10 mois contre les dirigeants du HDP Fikret Doğan, Dilgeş Aslan et Cengiz Acar pour incitation à la haine et à l'inimitié parmi le public. Le tribunal a également infligé une amende monétaire à Yaver Kumli dans le cadre du même procès. Les politiciens locaux étaient jugés pour avoir accroché une banderole sur un bâtiment du parti au sujet d'une attaque raciste contre une famille kurde à Konya.

28 décembre : Les autorités ont bloqué l'accès à au moins 6 reportages sur des allégations de corruption impliquant le ministre de l'Intérieur Süleyman Soyulu.

29 décembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins 6 reportages couvrant des commentaires controversés d'un chef de parti politique sur les mariages d'enfants.

30 décembre : Un tribunal d'Izmir a prononcé des peines de prison avec sursis d'un an et deux mois contre les militantes Aytül Uçar, Emine Akbaba et İrem Çelikbaş accusées d'avoir insulté le président lors d'une manifestation.

1er janvier : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation de la radiodiffusion, a infligé à cinq chaînes de télévision critiques pour le gouvernement des amendes d'un total de 17,33 millions de TL (868 000 €) en 2022. Les chaînes ont été condamnées à 54 amendes, selon les rapports.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

27 décembre : Les procureurs d'Ankara ont ouvert une enquête sur la principale défenseuse des droits humains Şebnem Korur Fincancı pour des accusations liées au terrorisme. Fincancı est déjà en détention provisoire et en procès pour diffusion de propagande terroriste en raison de ses remarques appelant à une enquête sur les

allégations selon lesquelles l'armée turque aurait utilisé des armes chimiques dans le nord de l'Irak.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

28 décembre : Une cour d'appel a confirmé la condamnation à perpétuité d'Osman Kavala, un dirigeant de la société civile accusé d'avoir tenté de renverser le gouvernement en finançant des manifestations de rue en 2013. Les autorités turques ont ignoré une décision de la Cour européenne des droits de l'homme ordonnant la libération de Kavala.

MINORITÉ KURDE

27 décembre : Un tribunal a décidé d'arrêter les politiciens kurdes Keskin Bayındır et Hayrettin Altun qui ont été arrêtés la semaine dernière dans le cadre d'une enquête sur le Parti des régions démocratiques (DBP). Les autres détenus placés en garde à vue dans le cadre de l'opération ont été libérés sous contrôle judiciaire.

29 décembre : Un tribunal d'Istanbul a condamné 9 membres et dirigeants du HDP pour des accusations liées au terrorisme tout en acquittant 1 qui était dans le même procès.

29 décembre : Une prison d'Ankara a rejeté les demandes de visite de plusieurs personnes qui envisageaient de rendre visite à 9 journalistes kurdes emprisonnés. Le rejet aurait été basé sur des vérifications des antécédents des visiteurs menées par le commandement provincial de la gendarmerie.

CONDITIONS CARCÉRALES

27 décembre : Une prison de Kocaeli aurait entravé le traitement de Mehmet Gürler, un détenu souffrant de sclérose en plaques.

28 décembre : Une prison de Diyarbakır n'a pas livré un livre envoyé au journaliste emprisonné Ramazan Geciken par sa famille.

29 décembre : Une prison d'Ankara a rejeté les demandes de visite de plusieurs personnes qui envisageaient de rendre visite à 9 journalistes kurdes emprisonnés. Le rejet aurait été basé sur des vérifications des antécédents des visiteurs menées par le commandement provincial de la gendarmerie.

30 décembre : Une prison de Konya a refusé la vitamine B12 aux détenus en grève de la faim pour protester contre les violations des droits dans les prisons.

31 décembre : Une prison d'Erzurum a imposé des sanctions disciplinaires à 7 détenus pour avoir scandé des slogans pour protester contre les clôtures métalliques placées sur les fenêtres, suspendant leur communication extérieure pendant 14 mois.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

26 décembre : Des reportages dans les médias ont révélé qu'un homme du nom de Savaş Çelik a été maintenu en détention non officielle pendant 3 mois après avoir été remis aux autorités turques au Liban et remis à la Turquie. Çelik aurait été interrogé sous de lourdes tortures physiques pendant cette période.

27 décembre : Alparslan Kuytul, un dirigeant de la communauté emprisonné après avoir critiqué ouvertement le gouvernement, serait détenu seul dans une cellule pour 8 personnes dans une prison d'Ağrı. Les rapports ont également indiqué que l'administration pénitentiaire refusait les appels vidéo à Kuytul.